

La vie associative au ReNArD - Communiquer largement pour mieux sensibiliser - Sensibiliser un large public dans les Ardennes - Agir concrètement en faveur de la biodiversité - Suivis de la faune sauvage ardennaise - Les études menées par l'association - Agir au plus près des acteurs

# RAPPORT D'ACTIVITÉS 2022

Association REgroupement des Naturalistes ARDennais

Avril 2023



REGROUPEMENT DES  
NATURALISTES  
ARDENNAIS



**Adresse** : 3 Grande Rue,  
08 430 POIX-TERRON

**Téléphone** : 03 24 33 54 23

**Mail** : [contact@renard-asso.org](mailto:contact@renard-asso.org)

**Facebook** : Association ReNArd

**Site internet** : [www.renard-asso.org](http://www.renard-asso.org)

**Groupe photos** : [www.photonature08.fr](http://www.photonature08.fr)

**S'entraîner** : [www.biofotoquiz.ch](http://www.biofotoquiz.ch)

**SIRET** : 424.892.925.000.19

**Crédit photo couverture** :

Mésange bleue © Jean-Loup Pommier

**Crédit photo ci-dessus** :

Bardane © ReNArd

Martin-pêcheur © Nicolas Delaporte

Carte géographique © Luc Gizart.

Association loi 1901 au titre de la  
protection de l'environnement, 23 janvier 1995

**Membre d'Odonat Grand-Est et FNE**



# SOMMAIRE

**La vie associative au  
ReNArd**

**Communiquer plus  
largement pour mieux  
sensibiliser**

**Sensibiliser un large public  
dans les Ardennes**

**Agir concrètement en faveur  
de la biodiversité**

**Suivis de la faune sauvage  
ardennaise**

**Les études menées par  
l'association**

**Agir au plus près des acteurs**



# EDITO

Par Jérôme Hallet, président du ReNard

Les années se suivent et malheureusement se ressemblent, la biodiversité diminue, les réserves d'eau diminuent, les surfaces de terres agricoles diminuent, le pouvoir d'achat diminue. Vous en voulez encore ??

À côté de ça, les méthaneurs augmentent, les parcs éoliens augmentent (je ne vous parle pas des parcs photovoltaïques...), les exploitations agricoles voient leurs surfaces augmenter, les profits de Total ou LVMH augmentent et, depuis peu, c'est le nombre d'années à s'épanouir au travail qui a augmenté. Vous en voulez encore ?? Non, je vais arrêter là.

Depuis l'année dernière, le ministère de la transition écologique a mis en place la loi climat et résilience avec pour titre : « Loi climat et résilience : l'écologie dans nos vies. »

Ça fait rêver n'est-ce pas ?

Voici un petit florilège des mesures mises en œuvre.

Premièrement, pour l'isolation des logements, dès cette année les propriétaires de passoires thermiques seront obligés de réaliser des travaux de rénovation énergétique. L'idée est bonne, mais avec quoi ces logements vont-ils être rénovés en majorité ? De la laine de verre ! Produite par qui ? Par une petite entreprise cotée en bourse qui s'appelle Saint-Gobain et qui ne connaît pas la crise. Quid du traitement de tous ces déchets dans 20 ou 30 ans ?

Continuons sur le thème des villes moins polluées, avec la création de zones laissant les voitures les plus polluantes à l'extérieur des centres-villes des grandes agglomérations. Laissez vos poubelles roulantes à la casse, achetez des voitures électriques non polluantes, on s'en fout, les mines d'extraction de lithium ne sont pas chez nous, elles ne défigureront pas nos paysages.

Pas un mot sur le covoiturage, pas un mot sur le ferroutage...

Ensuite, un autre volet cette fois-ci sur les notions de délit général de pollution des milieux (flore, faune et qualité de l'air, du sol ou de l'eau) et délit d'écocide pour les cas les plus graves.

Les atteintes les plus graves commises intentionnellement à l'environnement seront passibles d'une peine maximum de 10 ans de prison et 4,5 millions d'euros d'amende.

De là me viennent plusieurs interrogations. C'est quoi un herbicide ? C'est quoi un fongicide ? C'est quoi un insecticide ? Bizarre, tout ça rime avec écocide !

Pour terminer, car je ne pouvais ne pas en parler tellement cela tient du gag, expérimentation du « oui pub » pour limiter la diffusion de prospectus dans les boîtes aux lettres.

C'est une expérimentation de trois ans qui sera mise en place dans quelques collectivités. Seuls les foyers ayant affiché sur leur boîte aux lettres cette étiquette recevront des pubs !

Voilà, avec de l'argent public, no comment.

Où est le bon sens là-dedans ? Si on reste à attendre que des personnes grassement payées trouvent les solutions à notre place, on est dans la m####.

D'une manière ou d'une autre, le réchauffement climatique est engagé, les 2° d'augmentation, on les aura, qu'on le veuille ou non.

Alors ne participons pas à cette augmentation. Pour avoir bonne conscience ? Peut-être.

Mettre un bulletin de vote dans une urne, j'en suis de plus en plus sceptique, ne plus voter pour quelqu'un mais contre quelqu'un, pourquoi ?

Choisir entre la peste et le choléra, à quoi bon ?

Je pense que mieux qu'un bulletin de vote pour faire bouger les lignes et ne pas participer à tout ça, ce serait de modifier notre façon de consommer, de bien choisir pour quelle personne, quelle entreprise on va dépenser notre argent. Ajouter à cela toutes nos petites actions du quotidien, faire preuve de bon sens, consommer moins mais mieux, faire du troc, de l'entraide, retisser un vrai réseau social connecté, réellement connecté.

Le ReNard, vous, faites partie de ce réseau, continuez vos actions de revendication, de sensibilisation et de terrain.

Pour terminer, je repense à un Président qui a dit « mangez des pommes », moi je vous dis « plantez des arbres ! ».





*Journée des adhérents 2022 © ReNArd*

# LA VIE ASSOCIATIVE AU RENARD

**LES ADHÉRENTS ET LE BÉNÉVOLAT**

**LES MEMBRES DU CONSEIL D'ADMINISTRATION**

**LES PERMANENTS**

**PÔLE JURIDIQUE**

**FORMATION CHANTS D'OISEAUX**

**LA JOURNÉE DES ADHÉRENTS**

## LES ADHÉRENTS ET LE BÉNÉVOLAT

En 2022, l'association a reçu le soutien de 237 adhérents pour 158 adhésions. Nous comptons 36 nouvelles adhésions.

Chaque fin d'année, nous comptabilisons le bénévolat valorisé, c'est-à-dire le temps que les adhérents ont mis à disposition de l'association. En 2022, 23 adhérents ont participé activement à la vie associative du ReNard, ce qui représente un total de 1961 heures.

## LES MEMBRES DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

L'association est une fois de plus présidée par Jérôme HALLET, épaulé par un bureau composé de Luc GIZART (vice-président), Jean-Louis POMMIER (secrétaire) et Olivier CADILHON (trésorier). Le Conseil d'Administration est composé de Marie-Hélène GUISLAIN, Graciane LESAGE, Camille VENAYRE, Kevin NOBLET et Victor PERRETTE, démissionnaire le 30 septembre 2022 pour intégrer l'équipe salariée (voir ci-dessous).

Les administrateurs ont passé 81 heures en préparation et réunion de 5 CA en 2022.

## LES PERMANENTS

L'année 2022 a de nouveau été riche en changements pour le ReNard. Si Nicolas HARTEP (directeur), Valentin LEQUEUVRE (chargé de mission), Jérémie POTAUFEUX (chargé d'étude), Lilian PONCELET-QUINTARD (chargé de mission), Guillaume MOLENDINI (référent animation nature) et Lucile PUECH (chargée de projets) restent les six permanents, l'équipe a vu le départ de Laëtitia VALLÉE, chargée de mission et de communication, remplacée par Delphine BURNET en appui administratif, communication et vie associative. Le pôle animation s'est quant à lui vu renforcé avec l'arrivée de Manon PLOIX, en tant qu'animatrice nature en apprentissage. Pour faire face à la forte activité de la haute saison, Lionel DUBIEF a rejoint le ReNard pendant cinq mois au poste d'assistant technique. Enfin, suite au départ d'Olivier MABILLE, l'association a fait appel à Victor PERRETTE pour rejoindre l'équipe en tant que chargé d'étude pour un contrat de deux mois.

## PÔLE JURIDIQUE

### FORMATION

Une formation juridique à la journée a eu lieu avec l'intervention de la juriste de Champagne-

Ardenne Nature Environnement afin de présenter les bases du fonctionnement du système judiciaire français ainsi que les classements possibles pour les espaces naturels. Elle a rassemblé en interne une dizaine d'adhérents de l'association.

### DÉPÔTS DE PLAINTES

Suite à un premier dépôt de plainte fin 2021 pour une tentative de destruction d'espèce protégée ayant eu lieu en 2020, l'association a déposé plainte dans le cadre de 5 affaires différentes pour des cas d'arrachages de haies en période de reproduction et d'autres destructions d'habitats d'espèces protégées, pour destruction d'espèce protégée et pour non-respect de la loi sur l'eau. Ces procédures étant en cours, l'association ne doit pas en diffuser la teneur plus que nécessaire.

## FORMATION CHANTS D'OISEAU

Proposée par un bénévole et à destination de nos adhérents curieux, 4 journées ont été consacrées à la formation aux chants d'oiseaux avec un total de 23 participants.

Le bilan semble positif même si la tâche est ardue. L'expérience sera renouvelée en 2023 avec un changement notable : la formation sera limitée à l'étude d'une douzaine d'espèces seulement et évidemment, les espèces incontournables.

## LA JOURNÉE DES ADHÉRENTS

Cette année encore, les adhérents se sont réunis afin de fêter la rentrée !

Une trentaine de personnes se sont retrouvées pour une petite balade nature le long de la nouvelle Voie verte Sud-Ardenne. Malgré le brouillard, elles ont pu observer des chenilles, découvrir les vertus des plantes et quelques chants d'oiseaux sont tout de même venus agrémente la sortie.

La journée s'est poursuivie dans la grange d'un des adhérents avec un apéritif préparé par l'association. Après avoir partagé un buffet « auberge espagnole », les participants ont pu assister à une présentation des actions bénévoles du ReNard. Un loto nature, créé spécialement pour l'occasion, a permis aux nouveaux adhérents et aux habitués de faire connaissance et de partager leur savoir tout en s'amusant !





*Castor d'Europe © Pascal Chagot*

# COMMUNIQUER LARGEMENT POUR MIEUX SENSIBILISER

**L'INFO'VETTE**

**IN'FOX**

**LA COMMUNICATION EXTERNE, TOUJOURS ET ENCORE**

## L'INFO'VETTE

Cette année encore, nous comptons 4 nouveaux numéros en 2022. L'Info'vette permet à tous les adhérents le souhaitant de partager un texte, une photo, un dessin, un poème. N'hésitez donc pas à proposer vos œuvres et suggestions à Graciane Lesage, coordinatrice de l'Info'vette. Pour la rédaction, la correction des textes et la mise en page, les bénévoles ont passé près de 150 heures. Sans eux, l'Info'vette n'aurait pas la même qualité. Merci !

## IN'FOX

« La nature extraordinaire des Ardennes », nouvelle parution consacrée comme son nom l'indique à des espèces qui sortent de l'ordinaire, est venue s'ajouter à notre collection en fin d'année 2022 : 120 pages pour 50 espèces, illustrées par autant de dessins originaux. Rédaction, relecture, photos et illustrations ont été assurées par les adhérents, la mise en page par nos salariées. La recette idéale pour obtenir un nouvel ouvrage surprenant, merveilleux et indispensable !

## LA COMMUNICATION EXTERNE, TOUJOURS ET ENCORE

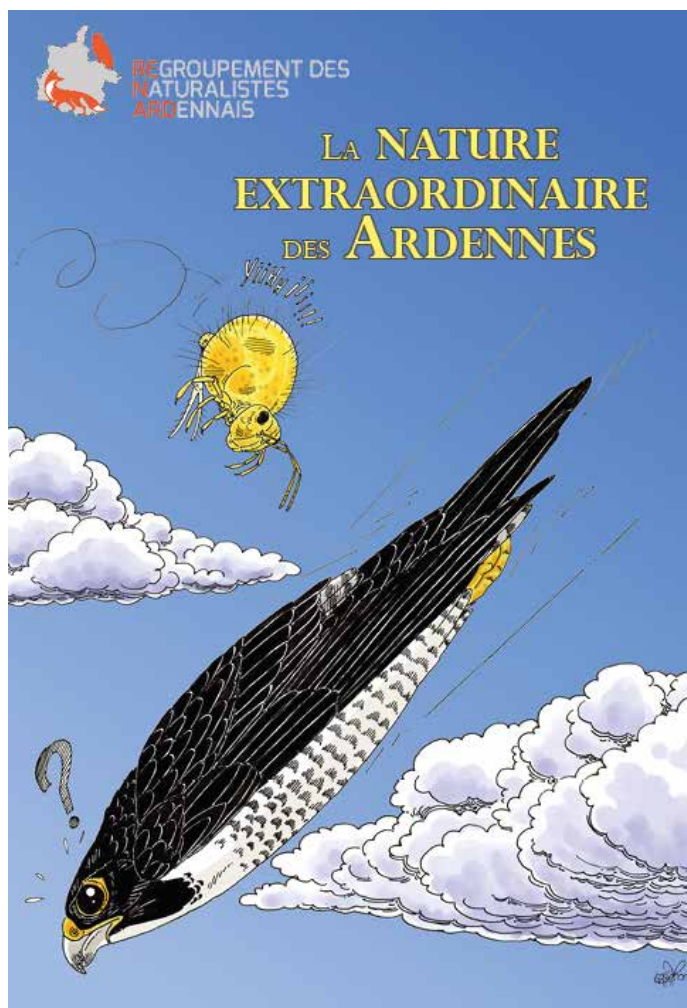
Annonce de nos sorties, animation et autres ateliers grand public, présentation des dernières actions, sensibilisation, découvertes naturalistes... La communication externe passe par la rédaction d'articles variés, publiés sur nos différents réseaux :

◇ Le site internet : <https://www.renard-asso.org/>

◇ Facebook : @AssoReNArd

◇ Instagram : @assorenard

◇ LinkedIn : Regroupement des Naturalistes ARDennais (ReNArd)





REGROUPEMENT DES  
NATURALISTES  
ARDENNAIS



## LE RENARD

ASSOCIATION LOI 1901, PROTECTION DE L'ENVIRONNEMENT

📍 3 Grande Rue, 08430 Fols-Fançon  
☎ 03 24 33 54 23  
✉ [contact@renard-asso.org](mailto:contact@renard-asso.org)  
🌐 [www.renard-asso.org](http://www.renard-asso.org)  
🌐 [www.photonature08.fr](http://www.photonature08.fr)  
🏠 Association ReNard



AGISSEZ CONCRÈTEMENT

POUR LA PROTECTION DE LA  
BIODIVERSITÉ  
REJOIGNEZ-NOUS

« Rendez-vous au jardin » © ReNard

# SENSIBILISER UN LARGE PUBLIC DANS LES ARDENNES

**LE PROGRAMME DES SORTIES NATURE  
ÉDUCATION À L'ENVIRONNEMENT AUPRÈS DU PUBLIC JEUNE  
BIODIV' AU QUARTIER : ÉDITION 2022  
AU PLUS PROCHE DU PUBLIC : LA TENUE DE STAND**



## LE PROGRAMME DES SORTIES NATURE

L'année 2022 a été riche en animations ! En effet, nous sommes intervenus au cours de 35 dates pour des ateliers, sorties naturalistes ou animations à thématiques « nature ». Nous comptabilisons une participation totale de 566 personnes représentant en moyenne 16 personnes par animation. Merci à toutes et à tous d'être venus à notre rencontre !

Ces animations ont été organisées dans plusieurs cadres :

◊ Le programme régional des sorties nature, financé par la Région Grand Est, dont la thématique était « l'arbre et la forêt » au cours duquel nous avons programmé 3 interventions.

◊ Les volets « sensibilisation » des programmes de restauration de la Trame Verte et Bleue (« Trois Vallées » et « Vallée de la Retourne »), les Atlas de la Biodiversité Communale (de Prix-lès-Mézières, Saint-Loup-Terrier et Clavy-Warby) et l'animation des sites Natura 2000 sur le territoire ardennais (avec les Communautés de Communes de l'Argonne Ardennaise, des Crêtes Pré-Ardennaises et le Parc Naturel Régional des Ardennes). Ces interventions représentent la très grande majorité des dates.

◊ Divers partenariats, notamment avec Decathlon, organisateur des éco-randos (randonnées ayant pour but le ramassage des déchets) et ayant souhaité apporter notre regard naturaliste au cours de leurs marches.

◊ La mise en place, en fin d'année, d'un programme spécifique à destination des familles. Initié par notre apprentie, Manon Ploix, ce programme propose des animations aux contenus ludiques et adaptés aux enfants accompagnés. La fin d'année 2022 était pour nous la période « test » de ce projet. Nous avons proposé la première animation, sur les traces et indices d'animaux en forêt au domaine de la Vénérie de Signy-l'Abbaye, qui a su réunir une vingtaine de participants, petits et grands. Une belle promesse pour 2023 !

## ÉDUCATION À L'ENVIRONNEMENT AUPRÈS DU PUBLIC JEUNE

Comme chaque année, nous tentons d'aller à la rencontre des plus jeunes pour de nombreuses actions pédagogiques. Elles se caractérisent par des projets divers dont nous sommes porteurs ou par des sollicitations externes. Pour l'année 2022, 68 interventions auprès du public jeune ont



été réalisées.

Parmi nos actions phares, nous avons mis en place le projet « Insectes ardennais : petites bêtes, grandes missions ». À destination de 10 classes de cycles 1, 2 et 3 du territoire ardennais. Ce sont plus de 200 enfants qui ont pu bénéficier d'un cycle de 3 interventions avec pour action phare, la construction d'un hôtel à insectes à installer au sein de l'école. Ce projet représente donc un total de 30 interventions auprès des élèves. Pour ce projet, nous avons sollicité plusieurs partenaires publics et privés afin de limiter au maximum le reste à charge pour les écoles. Merci à la Région Grand Est, la Fondation Nature et Découvertes et le Département des Ardennes.

Tout comme pour le grand public, nous sommes intervenus auprès des écoles dans le cadre du volet « sensibilisation » des divers programmes en cours sur le territoire (Atlas de la Biodiversité Communale et animation des sites Natura 2000 ardennais). Ces interventions représentent 21 séances auprès des classes.

Nous avons également reçu des sollicitations pour intervenir auprès du public jeune dans le cadre scolaire ou périscolaire. En 2022, ce sont 15 interventions ayant été commandées.

Enfin, nous avons eu l'honneur d'être sélectionnés pour la réalisation d'un projet pédagogique dans le cadre du programme LIFE Biodiv'Est au cours de l'année scolaire 2022/2023. Soutenu dans le cadre de financements européens, et orchestré par le GRAINE Champagne-Ardenne, ce programme vise à accompagner dans la durée une classe dans un projet permettant aux élèves d'investir un lieu de nature. Réalisé avec la classe de CP-CE1-CE2 de l'école de Saint-Menges nous avons commencé, au cours de 2 séances, la création d'un verger conservatoire en lien avec la Mairie.

## **BIODIV' AU QUARTIER : ÉDITION 2022**

Le projet Biodiv' au Quartier a été initié par le ReNard en 2021 sur le territoire de la Communauté d'Agglomération Ardenne Métropole. Depuis deux ans, il est soutenu dans le cadre de la programmation du Contrat de ville – co-financé par l'Agence Nationale de la Cohésion des territoires et la Communauté d'agglomération – ainsi que par Espace Habitat, notre partenaire local. Il a pour vocation d'initier une dynamique impliquant les habitants des territoires prioritaires et rassemblant des partenaires publics et privés dans la protection et la valorisation de la nature en milieu urbain.

L'objectif de cette année était d'accompagner les participants de tous âges dans la réalisation d'une exposition de sensibilisation sur la nature en ville. Nous sommes donc intervenus auprès des enfants du Centre Social et Culturel André Dhôtel (La Houillère, Charleville-Mézières) sur du temps périscolaire, du groupe parents/enfants du centre social Le Lac (Sedan) et des apprenants de l'association J'SPR08 (quartier Manchester, Charleville-Mézières).

Nous sommes intervenus auprès des trois groupes au cours de plusieurs séances d'animation et d'ateliers visant à mieux connaître la nature en milieu urbain et/ou à agir pour sa préservation. Puis, au cours de séances « restitution », les participants ont pu s'approprier les connaissances, les mettre en forme pour communiquer sur le sujet choisi au travers de textes, dessins ou explications diverses. L'âge et le niveau des groupes étant hétéroclites, nous avons pu donner naissance à une exposition variée et haute en couleurs qui sera proposée pour affichage dans chaque structure ainsi que chez nos partenaires et nous l'espérons, dans plusieurs lieux d'exposition.

## **AU PLUS PROCHE DU PUBLIC : LA TENUE DE STAND**

Que ce soit pour communiquer sur l'association, pour sensibiliser à la protection de la nature ou tout à la fois, être présent sur divers événements grâce à la tenue de stands est primordial pour aller à la rencontre d'un large public. En 2022, le ReNard était présent sur les événements suivants :

### **« RENDEZ-VOUS AU JARDIN » À SEDAN ET CHARLEVILLE-MÉZIÈRES**

Organisés simultanément, nous avons déployé deux équipes afin de pouvoir répondre présents sur les deux sites de cet événement. À Charleville, nous avons proposé un atelier « bombes de graines », ainsi qu'une promenade sur la flore urbaine tandis qu'à Sedan, nous avons abordé les impacts du changement climatique sur le jardin et avons présenté les aménagements possibles pour accueillir Oiseaux, Chauves-souris et Insectes chez soi.

### **FOIRE BIO DES ARDENNES À SERAINCOURT**

Bio des Ardennes, association des producteurs biologiques ardennais, a organisé la première édition de sa « Foire Bio des Ardennes » à laquelle le ReNard a répondu présent avec la tenue d'un stand pour présenter l'association et ses actions.

### **FÊTE DU PARC**

Le ReNard a aussi tenu un stand pour la fête du Parc Naturel Régional des Ardennes. Tout au long de cette journée, ce sont 2 bénévoles et une salariée qui ont accueilli les différents visiteurs. Aussi, 2 balades d'1h30 ont été proposées pour partir à la rencontre de la forêt du Massif ardennais, de sa faune et de sa flore. Elles ont réuni 35 participants de tous les âges.

### **MONTIER-EN-DER**

Cette année, le stand du ReNard a accompagné la sortie de l'In'fox 2022 intitulé « La Nature extraordinaire des Ardennes ». En effet, nous avons proposé au public l'exposition des dessins naturalistes et humoristiques d'Olivier Cadilhon, trésorier de l'association. Certaines des œuvres contenues dans l'In'fox ont donc été tirées en grands formats pour l'occasion. Notre équipe a également proposé des animations grand public sur stand sur la thématique mise en valeur par le festival cette année : les trames Vertes, Bleues et Noires.





*Sortie inventaire papillons et libellules, TVB « Trois Vallées » © ReNard*



*« Biodiv' au quartier » - Sur les traces du Castor d'Europe © ReNard*



*Stand de Montier-en-Der © Daniel Gayet*





*Chantier bénévole : plantation à Prix-lès-Mézières © ReNArd*

# **AGIR CONCRÈTEMENT EN FAVEUR DE LA BIODIVERSITÉ**

**LES ATLAS DE LA BIODIVERSITÉ COMMUNALE**

**LES PROGRAMMES « TRAME VERTE ET BLEUE »**

**PLAN DE RELANCE « PLANTONS DES HAIES »**

**PROGRAMME « SOUTIEN À LA TRAME VERTE ARDENNAISE » DE LA  
FONDATION DU CRÉDIT MUTUEL NORD EUROPE**

**PROGRAMME RÉGIONAL D' ACTIONS EN FAVEUR DES  
MARES (PRAM)**

**CRÉATION ET RESTAURATION DE MARES À BELVAL-BOIS-DES-DAMES**

**GESTION DE LA ZONE HUMIDE D'ÉVIGNY**



## LES ATLAS DE LA BIODIVERSITÉ COMMUNALE

La démarche d'Atlas de la Biodiversité Communale a pour objectif d'offrir aux communes un outil d'aide à la prise de décision pour préserver leur patrimoine naturel. Pour cela, des inventaires naturalistes sont réalisés afin d'améliorer les connaissances sur la biodiversité locale permettant ainsi d'apporter des préconisations adaptées.

Outre les inventaires, l'ABC a également pour objectif de sensibiliser les acteurs locaux (élus, habitants, agriculteurs) à travers des animations et des sorties nature.

À l'échelle nationale, et grâce au soutien de l'Office Français de la Biodiversité, 3 048 communes sont impliquées dans un ABC en 2022.

En 2021, avec le soutien de l'association, les communes de Saint-Loup-Terrier, Prix-lès-Mézières et Clavy-Warby ont souhaité s'impliquer dans une démarche de préservation de la biodiversité.

### SAINT-LOUP-TERRIER

Pour la deuxième année de cet ABC, les actions réalisées sur l'année 2021 ont été poursuivies. Ces actions sont réalisées en partenariat avec l'association Réseau Biodiversité pour les Abeilles (RBA).

Au cours de l'année, cinq animations gratuites ont été proposées aux habitants de la commune. Ces animations avaient pour objectif de sensibiliser petits et grands à la biodiversité locale : identification des pollinisateurs (RBA), construction de nichoirs à oiseaux, inventaire des papillons de jour et astuces pour faire de son jardin un refuge pour la biodiversité, nuit de la chauve-souris.

L'école de Saint-Loup-Terrier a également bénéficié d'animations auprès des élèves sur le thème des insectes pour les sensibiliser via des ateliers manuels et une sortie nature dans le village.

Au cours des animations, des sachets de prairies fleuries étaient distribués aux participants pour créer des carrés de ressources mellifères dans les jardins.

Les inventaires faunistiques ont également été poursuivis pour les Rhopalocères et les Chiroptères. Des pièges photographiques ont également été installés et sont à disposition des habitants de la commune. Des bénévoles

du ReNard ont réalisé des inventaires des Hétérocères (papillons de nuit).

La Trame Verte et Bleue a quant à elle, après identification par photointerprétation, été vérifiée sur le terrain lors des inventaires faunistiques ainsi que par l'utilisation d'un drone (photographies aériennes).

Afin de participer à restaurer les corridors écologiques de la Trame Verte et Bleue, des plantations de haies, sous forme de chantier bénévole, et la création d'une mare vont être réalisés sur la commune. Des sacs de jachères mellifères sont également proposés aux agriculteurs des communes pour créer des zones favorables aux pollinisateurs en milieu agricole.

Un événement de clôture de cet ABC est organisé pour le samedi 1er juillet 2023. Cet événement rassemblera différentes structures et associations autour du thème de la biodiversité.

La Communauté de Communes des Crêtes Préardennaises a apporté son soutien à la commune de Saint-Loup-Terrier pour ce programme d'ABC.



*ABC de Saint-Loup-Terrier :  
Atelier de fabrication de nichoirs © ReNard*





## **PRIX-LÈS-MÉZIÈRES**

La collaboration entre le ReNARD et Prix-lès-Mézières débute dans le cadre du Plan Régional d'Action « Vivre avec le Castor ». Par ailleurs, la commune de Prix-lès-Mézières démontre sa volonté de protéger son patrimoine naturel par diverses initiatives (Villes et Villages fleuris en 2007 et 2021, association locale PIRIFLORE, verger communal).

La Fédération de Pêche des Ardennes participe à ce projet via la réalisation de l'inventaire piscicole ainsi que la réalisation d'une animation.

Au cours de cette année 2022, cinq animations gratuites et ouvertes à tous ont été réalisées. Ces animations se sont déroulées sous forme d'ateliers bricolage (construction de nichoirs à oiseaux et de gîte à chauves-souris) ainsi que de sorties nature (jardin refuge de biodiversité, découverte des poissons des rivières ardennaises et des papillons de jour).

Un concours photo nature est également ouvert à l'ensemble des habitants de la commune (plus d'informations auprès de la commune ou de l'association ReNARD).

Deux animations seront également réalisées sur l'année 2023.

L'école maternelle de Prix-lès-Mézières a également bénéficié d'animations à destination des élèves.

Au cours des animations, des sachets de prairies fleuries étaient distribués aux participants pour créer des carrés de ressources mellifères dans les jardins.

Les inventaires faunistiques ont été réalisés sur différents taxons : papillons de jour, libellules et demoiselles, oiseaux. Un bénévole de l'association, habitant de la commune, a réalisé l'inventaire des mammifères grâce à des pièges photographiques.

La Trame Verte et Bleue a quant à elle, après identification par photointerprétation, été vérifiée sur le terrain grâce à 5 bénévoles.

Afin de participer à restaurer les corridors écologiques de la Trame Verte et Bleue, un chantier bénévole, regroupant une vingtaine de participants, a été organisé pour la plantation de 150 arbres et arbustes sur la commune. La création d'une mare est également prévue sur le verger de la commune.

Un sac de jachère mellifère a été mis à disposition de la commune pour créer des zones favorables aux pollinisateurs sur un terrain communal.



**ABC de Clavy-Warby :**  
**Animation sur les papillons © Bruno Pommier**



**ABC de Clavy-Warby :**  
**Chantier bénévole de plantations de haies © ReNARD**



## **CLAVY-WARBY**

En 2022, des animations gratuites ont également été proposées aux habitants de la commune de Clavy-Warby, portant principalement sur trois taxons : les papillons de jour, les oiseaux et les chauves-souris.

De plus, un concours photo nature est ouvert à l'ensemble des habitants de la commune (plus d'informations auprès de la commune ou de l'association ReNArd).

Au cours des animations, des sachets de prairies fleuries étaient distribués aux participants pour créer des carrés de ressources mellifères dans les jardins.

Les inventaires faunistiques ont été réalisés sur différents taxons : papillons de jour, libellules et demoiselles, oiseaux, chauves-souris. Des pièges photographiques ont également été installés afin d'identifier les mammifères présents sur la commune.

La Trame Verte et Bleue a quant à elle, après identification par photointerprétation, été vérifiée sur le terrain lors des différents passages d'inventaires faunistiques.

Afin de participer à restaurer les corridors écologiques de la Trame Verte et Bleue, un chantier bénévole, regroupant une quinzaine de participants, a été organisé pour la plantation de 75 arbres et arbustes sur la commune.

Des sacs de jachères mellifères sont également proposés aux agriculteurs des communes pour créer des zones favorables aux pollinisateurs en milieu agricole.

La Communauté de Communes des Crêtes Préardennaises a apporté son soutien à la commune de Clavy-Warby pour ce programme d'ABC.

**Un Atlas de la Biodiversité Communale est en cours de rédaction pour chacune des trois communes. Il sera disponible en libre accès auprès des mairies concernées.**

## **LES PROGRAMMES « TRAME VERTE ET BLEUE »**

Soutenus par les partenaires TVB (Région Grand-Est, DREAL Grand-Est et les Agences de l'Eau), les programmes TVB ont pour objectif de restaurer la Trame Verte et Bleue à l'échelle communale.

La Trame Verte et Bleue est constituée de corridors écologiques qui permettent de relier

les réservoirs de biodiversité. Ces corridors écologiques sont donc des routes de dispersion pour la faune sauvage.

Afin de restaurer la TVB, des aménagements de types haies, alignements d'arbres et création de mares sont proposés aux agriculteurs ainsi qu'aux communes.

D'autres actions sont prévues dans ce programme :

◇ Inventaires faunistiques (état des lieux de la biodiversité)

◇ Sensibilisation du grand public (animations gratuites et ouvertes à tous)

◇ Réunions et formations à destination des exploitants agricoles et propriétaires terriens

◇ Création d'aménagements à destination des exploitants agricoles et propriétaires terriens (plantations de haies et création de mares)

## **RESTAURATION DE LA TVB DES TROIS VALLÉES**

Les communes de Vaux-Montreuil, Chesnois-Auboncourt et Wignicourt se sont engagées conjointement dans un programme TVB. Ce programme multipartenarial a souhaité impliquer l'UDASA ainsi que le Master GEORIS de l'Université de Reims (stage) pour apporter des connaissances supplémentaires sur les problématiques de ruissellement et d'érosion. En effet, ces trois communes sont soumises à des problèmes de coulées de boue dans leurs villages situés en fond de vallée. Par ailleurs, ce programme est soutenu la Communauté de Communes des Crêtes Préardennaises.

Quatre animations ont été réalisées sur les communes, dont une dans le cadre de l'événement TEPOS 2022. Ces animations permettent de sensibiliser les habitants des communes à la biodiversité locale. Au cours de ces animations, des sachets de prairies fleuries ont été distribués aux habitants pour créer des carrés de biodiversité dans les jardins de particuliers.

Au cours de l'année 2022, 1 700 mètres de haies ont été plantés et 2 mares ont été créées. De nouveaux projets sont en attente de travaux, dont près de 500 mètres de haies et alignements d'arbres.

Par ailleurs, des sacs de jachères mellifères sont distribués aux exploitants agricoles afin de créer des zones refuges pour la biodiversité. Ces semences vont également être semées sur des terrains communaux. Des aménagements de type

nichoirs, hôtels à insectes et abris à hérissons seront également proposés aux agriculteurs et aux communes.

L'ensemble de ces aménagements a pour objectif de préserver la biodiversité en recréant des couloirs de déplacement ainsi que des zones refuges, d'alimentation et de reproduction.

En parallèle des projets d'aménagements, des inventaires faunistiques ont été réalisés sur différents taxons au cours des années 2021 et 2022 : papillons de jour, odonates, oiseaux et chauves-souris.

Cet inventaire faunistique, complété par l'inventaire de la Trame Verte et Bleue existante, permettent d'élaborer un diagnostic écologique du périmètre. Ce diagnostic offre un état initial de la biodiversité présente ainsi que des préconisations pour la restauration locale de la Trame Verte et Bleue.

### **RESTAURATION DE LA TVB EN VALLÉE DE LA RETOURNE**

Ce programme est situé sur le périmètre des communes de Roizy, Sault-Saint-Rémy, Houdilcourt et Poilcourt-Sydney. Ce périmètre a été ciblé en raison de partenariats antérieurs pour la plantation de haies entre des exploitants agricoles de ces communes et le ReNARD.

Ce TVB a débuté en juin 2022 avec le soutien de la Communauté de Communes du Pays Rethélois.

Une animation sortie nature à la découverte des insectes de la TVB a été réalisée à Houdilcourt et une animation construction de nichoirs à oiseaux s'est tenue à Roizy.

Les premiers projets de plantations de haies ont vu le jour en fin d'année. Les travaux de plantations de plus d'1,4 kilomètre de haies seront finalisés début d'année 2023.

L'association Réseau Biodiversité pour les Abeilles (RBA) est notre partenaire technique pour ce programme. RBA apporte ses connaissances sur les insectes pollinisateurs pour enrichir les inventaires et sur l'entretien des bords de cultures avec la mise en place de jachères mellifères par exemple.

L'inventaire des pollinisateurs a débuté en 2022. Celui des mammifères, des oiseaux et des chauves-souris débutera en 2023.

### **TVB #AIE2**

Une nouvelle plantation de 416 mètres linéaires a pu être réalisée grâce au programme

TVB#AIE2. Au total, près de 12 kilomètres de haies ont pu être plantés depuis le lancement du programme en 2020.

Afin de former les agriculteurs à l'intérêt des haies pour la biodiversité et les cultures, le ReNARD a participé à une journée portes ouvertes organisée par la Chambre d'Agriculture sur ce sujet et rassemblant plusieurs partenaires.

### **PLAN DE RELANCE « PLANTONS DES HAIES »**

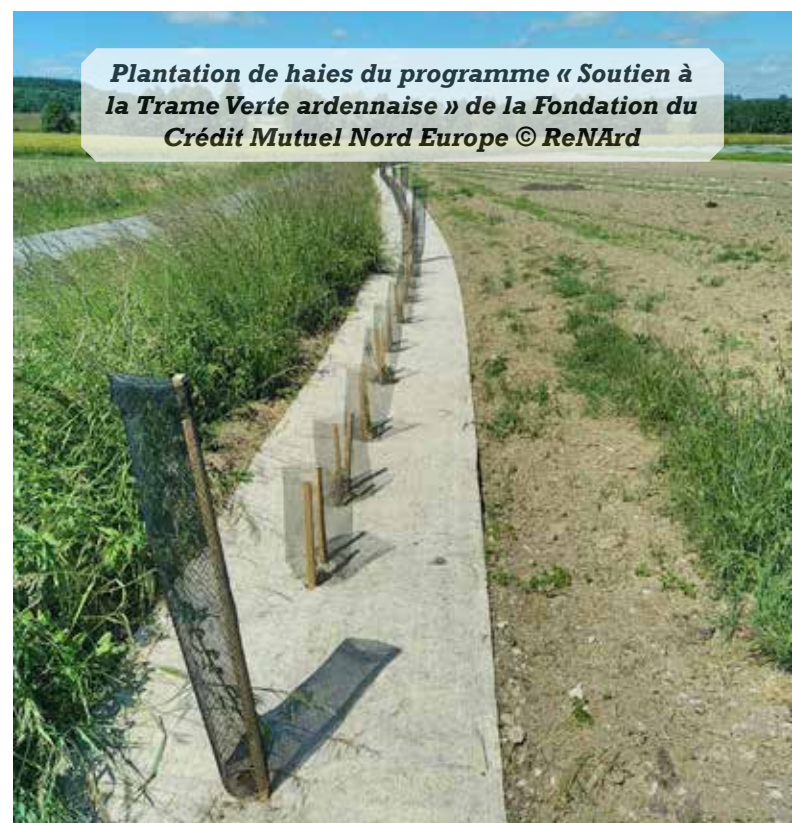
Le ReNARD fait partie d'un regroupement (CIVAM de l'Oasis - chef de file, LPO Champagne-Ardenne et Bio en Grand-Est) agissant à l'échelle de la Champagne-Ardenne dans le cadre de la mesure « Plantons des haies » du Plan de Relance National.

Depuis le lancement du Plan de Relance en 2021, le ReNARD a accompagné 12 agriculteurs ardennais dans le suivi et le montage de leur dossier.

En 2022, 3 kilomètres de haies ont été plantés. Pour l'année 2023, 2 kilomètres d'alignements d'arbres intraparcélaires et 5,3 kilomètres de haies sont en attente de travaux.

### **PROGRAMME « SOUTIEN À LA TRAME VERTE ARDENNAISE » DE LA FONDATION DU CRÉDIT MUTUEL NORD EUROPE**

La Fondation Crédit Mutuel Nord Europe a porté en 2022 un appel à projet « Vert l'Avenir ». La fondation a de nouveau apporté son soutien sous forme de mécénat à l'association ReNARD, cette fois dans le cadre de son projet « Soutien à la Trame Verte Ardennaise ». Ce programme,



*Plantation de haies du programme « Soutien à la Trame Verte ardennaise » de la Fondation du Crédit Mutuel Nord Europe © ReNARD*



ayant pour objectif de préserver la biodiversité et d'accompagner la transition écologique du territoire, a permis la plantation de plus d'1 kilomètre de haies en zone agricole ardennaise.

Deux projets de plantations sont encore en attente de travaux.

## PROGRAMME RÉGIONAL D' ACTIONS EN FAVEUR DES MARES (PRAM)

Le Programme Régional d'Actions en faveur des Mares (PRAM) du Grand-Est est décliné par le ReNard depuis 2018, sur les Ardennes et les territoires limitrophes (en accord avec les associations des autres régions). Ce programme prévoit des actions variées de connaissances, sensibilisation et de protection de ces biotopes. Plusieurs actions ont été menées en 2022, en continuité avec le travail réalisé les années précédentes. Des inventaires de terrain ont permis d'étudier plusieurs réseaux de mares et leur environnement proche, avec pour objectif futur d'y mener des actions concrètes de protection de la Trame Verte et Bleue (TVB). Des suivis amphibiens ont également été menés sur des secteurs bien définis, à l'aide d'un protocole

particulier, « PopAmphibien », afin de mesurer l'évolution des populations de ces animaux sur le long terme (cette méthodologie s'applique partout en France et sur plusieurs années). En parallèle, l'association a recherché et encadré des projets de restauration de plusieurs mares prairiales.

## CRÉATION ET RESTAURATION DE MARES À BELVAL-BOIS-DES-DAMES

L'école et domaine de Belval-Bois-Des-Dames, gérée par la Fondation François Sommer, soutient de nombreux projets d'étude et de recherche sur son domaine. Ainsi, la fondation a lancé un programme de restauration et de création d'une quinzaine de mares sur les prochaines années. Dans ce cadre, le ReNard a été sollicité pour accompagner la réalisation des aménagements et suivre les mares créées.



Bénévoles en action bouturage lors du chantier sur la zone humide d'Évigny. © ReNard

## GESTION DE LA ZONE HUMIDE D'ÉVIGNY

Le ReNard a eu l'opportunité d'acquérir une zone humide, sur la commune d'Évigny, en 2018. L'association a réalisé une première année d'inventaire pour connaître le potentiel de la faune et de la flore du site. Par la suite, un plan de gestion a été rédigé pour gérer les milieux naturels du site et les premières actions ont été mise en place en 2022. L'association a donc mené des inventaires naturalistes pour mesurer l'évolution naturelle du site. Un chantier bénévole a été organisé pour restaurer la ripisylve et protéger les arbres de valeur écologique contre l'appétit du Castor d'Europe. L'association a également cherché des opportunités pour étendre la gestion conservatoire du site aux parcelles environnantes.




Arbre d'intérêt écologique protégé contre l'appétit du castor © ReNard



Travaux de restauration d'une mare fortement envasée. Cette action redynamise le milieu et évite la disparition naturelle de la mare. Une partie de la roselière à massette (à gauche de la photo) a été conservée pour maintenir un refuge pour la faune. © ReNard





*Chouette de Tengmalm © Kevin Georgan*

## **SUIVIS DE LA FAUNE SAUVAGE ARDENNAISE**

**SUIVI DE LA NIDIFICATION DE LA CIGOGNE BLANCHE**

**COMPTAGE DES OISEAUX D'EAU : WI ET WI BIS**

**SUIVI DE LA NIDIFICATION DU MILAN ROYAL**

**SUIVI DES LARIDÉS AU BASSIN DES MARQUISADES ET À LA DÉCHARGE  
D'ETEIGNIÈRES**

**SUIVI DE LA NIDIFICATION DU BALBUZARD PÊCHEUR**

**SUIVI CHOUETTE DE TENGMALM**

**SUIVI DE LA NIDIFICATION DU FAUCON PÈLERIN**

**SUIVI DE LA NIDIFICATION DU GRAND-DUC D'EUROPE**

**PLAN RÉGIONAL D'ACTION (PRA) GRAND-EST « VIVRE AVEC LE  
CASTOR »**



## SUIVI DE LA NIDIFICATION DE LA CIGOGNE BLANCHE

La Cigogne blanche continue son essor dans le département des Ardennes avec la bagatelle de 109 nids occupés en 2022, contre 96 en 2021, répartis sur 39 communes. Parmi eux, 106 ont vu une reproduction avérée (avec couvaison) pour un total de 249 poussins observés dont au moins 204 ont été menés à l'envol. On notera que le territoire de la commune de Vrizy accueille à lui seul près du tiers des effectifs ardennais avec 33 nids, tandis que les communes de Mairy et Haudrecy en comptent respectivement 18 et 11, soit plus de la moitié de la population départementale répartie sur 3 communes.

Ces nids ne sont pas tous construits sur le même type de support :

- ◇ 56 sont situés dans un arbre
- ◇ 30 sont situés sur un poteau électrique
- ◇ 19 sont situés sur une plateforme artificielle (18 sur un poteau et 1 sur un toit)
- ◇ 2 sont situés sur un pylône de ligne haute tension
- ◇ 1 est situé sur un pylône d'antenne de télécommunication
- ◇ 1 est situé sur une cheminée

Durant la saison automne-hiver 2021-2022, 4 nids situés sur des poteaux électriques ont été déplacés par ENEDIS sur des plateformes artificielles.

Remarque : L'ensemble de ces informations proviennent d'une synthèse rédigée par Pascal RENAUDIN, retranscrite par Claude PARENT, et publiée dans le numéro 127 de l'Info'vette.



Cigogne blanche © Jérémie Potaufoux

## COMPTAGE DES OISEAUX D'EAU : WI ET WI BIS

### WI

Durant le weekend du 15-16 janvier avait lieu l'inventaire international des oiseaux d'eau, baptisé « WI » (pour « Wetland International »), qui consiste à recenser tous les oiseaux liés aux zones humides (canards, laridés, grands et petits échassiers...). Les bénévoles du ReNARD, au nombre de 22, ont ainsi arpenté les fleuves, rivières, prairies humides, étangs et marais du département des Ardennes à la recherche de ces oiseaux. À la clé, pas moins de 16 884 oiseaux ont été comptés par nos valeureux ornithologues. La diversité était de 42 espèces, ce qui constitue le plus grand nombre d'espèces enregistré depuis 2010 ! Quelques espèces sortent du lot de par leur rareté : la Bernache nonnette, le Butor étoilé, le Goéland argenté, le Goéland pontique, le Harle piette et l'Oie rieuse. En ce qui concerne les effectifs, la grande gagnante est la Mouette rieuse pour laquelle nous avons enregistré plus de 6 300 individus !

### WI BIS

Contrairement au WI, qui est international, le WI Bis est un comptage spécifique aux Ardennes qui a lieu durant le second weekend du mois de mars. En 2022, ce weekend était celui du 12-13 mars. Ce sont cette fois les oiseaux migrateurs (en halte ou en migration active) qui sont à l'honneur. Une équipe de 19 courageux a répondu présent et a prospecté les différentes zones humides du département, recensant ainsi 7 963 oiseaux avec, encore une fois, la Mouette rieuse qui obtient la main mise sur l'effectif le plus important, avec plus de 2 500 individus, rien que pour cette espèce. Concernant la diversité, celle-ci atteint 39 espèces ce qui est très bon pour ce comptage (le record demeure à 45 espèces en 2018).



Oie rieuse © Kevin Georgin

## SUIVI DE LA NIDIFICATION DU MILAN ROYAL

Le Milan royal a fait sa réapparition dans les Ardennes en tant que nicheur au printemps 2018 après 20 ans d'absence. Depuis, chaque année, plusieurs sites de nidification sont découverts et sont suivis par les bénévoles et salariés du ReNard dans le cadre de la déclinaison régionale du Plan National d'Action en faveur du Milan royal, animée par la LPO Champagne-Ardenne.

En 2022, 2 prospections ont été initiées les 2 et 6 avril avant que les sites à suivre ne soient répartis entre les différents observateurs. Ainsi, 9 sites étaient occupés, avec une prédominance pour l'Est du département, et notamment le secteur « Sedan – Carignan ». De plus, 4 autres couples nicheurs étaient soupçonnés sans que les aires n'aient pu être trouvées. Au total, 143 heures bénévoles et 63 heures salariées ont été nécessaires au bon déroulement de ce suivi.

Le Milan royal s'approche donc doucement de la quinzaine de couples, ce qui représente une belle évolution pour une espèce encore absente en 2017 ! Une superbe récompense pour la dizaine de bénévoles actifs qui continuent de suivre ce rapace chaque printemps.



Milan royal © Beat Rüegger

## SUIVI DES LARIDÉS AU BASSIN DES MARQUISADES ET À LA DÉCHARGE D'ÉTEIGNIÈRES

Depuis quelques années, des comptages sont organisés sur le Bassin des Marquisades et la décharge d'Éteignières. Le premier est un plan d'eau artificiel géré par EDF, connecté à un autre bassin, appelé Bassin de Whitaker. Ces deux bassins se trouvent sur les communes des Mazures et de Rocroi. Celui des Marquisades surplombe celui de Whitaker, faisant ainsi une sorte de jeu des vases communicants, mais à grande échelle, permettant une très forte production d'électricité, en un temps très court. Le second site est une décharge à ciel ouvert permettant le traitement des déchets ménagers et se trouvant au nord de la commune d'Éteignières.

Ces deux sites sont fréquentés par un groupe d'oiseaux bien particulier : les laridés. Cette famille regroupe notamment les goélands et les mouettes, qui ont pris l'habitude de se rassembler en masse sur la décharge d'Éteignières pour se nourrir, tandis que le bassin des Marquisades et les lacs de l'Eau d'Heure en Belgique jouent le rôle de dortoirs.

Ainsi, 8 espèces de laridés ont pu être observées sur le site lors des différentes sorties réalisées par des bénévoles :

- ◇ le Goéland argenté
- ◇ le Goéland brun
- ◇ le Goéland cendré
- ◇ le Goéland leucopnée
- ◇ le Goéland marin
- ◇ le Goéland pontique
- ◇ la Mouette mélanocéphale
- ◇ la Mouette rieuse

Plusieurs oiseaux équipés de bagues ont également été repérés, et les codes présents sur ces bagues ont été lus, ce qui permet d'identifier ces individus et ainsi de suivre leurs déplacements en France et Europe.



Goéland argenté © Jérémie Potaufoux



contribution l'ONF, l'OFB, le Lycée agricole de Saint-Laurent et bien sûr, le ReNARD. L'association a ainsi continué à suivre ses transects habituels avec 6 bénévoles mis à contribution, tandis que le PNR et les autres partenaires prospectaient d'autres secteurs. Ainsi, un total de 29 transects a été prospecté par une équipe de 27 bénévoles. Cette mise en commun des bénévoles et de leurs compétences a permis de mettre en lumière 9 territoires occupés par l'espèce, qui demeure donc bien présente sur le territoire ardennais, malgré sa discrétion. Aucun nid n'a toutefois pu être découvert, bien que des individus aient été observés « de visu » plus tard en saison.

### SUIVI DE LA NIDIFICATION DU FAUCON PÈLERIN

Le Faucon pèlerin est la plus grande des espèces de falconidés présentes dans le département des Ardennes. Sa reproduction est suivie annuellement par des bénévoles passionnés sur les falaises du Massif ardennais, ainsi que dans des carrières et sur des pylônes électriques. Au minimum, 8 aires de Faucon pèlerin étaient occupées en 2022 et ont vu une tentative de reproduction. Toutes n'ont pas pu être suivies de manière suffisamment assidue et seuls 3 sites ont abouti de manière certaine à l'envol d'un ou plusieurs jeunes. Malheureusement, d'autres ont également subi des dérangements et/ou de la prédation. Le Faucon pèlerin parvient donc tant bien que mal à se maintenir dans le département des Ardennes, mais les nombreux échecs dus aux activités humaines sont assez inquiétants. Le ReNARD est en contact régulier avec les autres acteurs territoriaux (PNR des Ardennes, OFB, Rte...) afin de trouver des solutions pour favoriser le maintien de ce petit rapace dans le département.



Balbuzard pêcheur © Jean Champion

### SUIVI DE LA NIDIFICATION DU BALBUZARD PÊCHEUR

Suite à la découverte d'un nid de Balbuzard pêcheur en 2021, un second secteur a été prospecté en 2022, sur lequel une autre nidification était soupçonnée. Par ailleurs, le premier nid a été suivi afin de contrôler la réussite de la nichée.

Ces suivis ont nécessité la mise à contribution de 16 observateurs bénévoles et d'un observateur salarié. Le premier nid a été le lieu de naissance de 2 jeunes qui ont par la suite été menés à l'envol avec succès. Le second nid n'a pas été découvert avec précision malheureusement, mais l'observation d'un jeune volant en fin de saison nous permet d'affirmer que la reproduction a bien eu lieu.

### SUIVI CHOUETTE DE TENGMALM

Depuis maintenant de nombreuses années, le ReNARD prospecte les forêts du massif ardennais pour rechercher la Chouette de Tengmalm, oiseau nocturne montagnard nichant dans des cavités arboricoles, souvent des anciennes loges de Pic noir. L'année 2022 était un peu particulière pour le suivi de la Chouette de Tengmalm puisque le PNR des Ardennes mettait en place un suivi protocolé de grande ampleur sur le Massif ardennais, mettant ainsi à



Faucon Pèlerin © Laurent Rouschmeyer

## SUIVI DE LA NIDIFICATION DU GRAND-DUC D'EUROPE

Le Grand-duc d'Europe, anciennement nommé Hibou grand-duc, est le plus grand rapace nocturne européen. Ce rapace nocturne est une espèce rupestre qui installe son aire sur des falaises (naturelles ou carrières) ou des pentes très raides. Espèce emblématique, *Bubo bubo* est relativement bien suivi dans le département des Ardennes par une poignée de bénévoles, motivés et mis à contribution dès le mois de janvier pour rechercher les mâles chanteurs, ce qui permet de contrôler la présence des couples sur les sites connus, mais aussi de localiser de potentielles nouvelles aires. En 2022, 19 sites étaient occupés par l'espèce avec 11 reproductions avérées pour 9 jeunes menés à l'envol. Ces chiffres constituent toutefois des effectifs minimums, car certains sites n'ont pu être suivis avec suffisamment de précision, du fait des difficultés d'accès et des risques de dérangement des oiseaux.

Au rayon des mauvaises nouvelles, nous citerons l'échec avéré d'une reproduction (abandon), probablement du fait d'un dérangement ou d'une destruction par des travaux forestiers trop proches, tandis qu'un jeune a été retrouvé mort sur un autre site. Nous pourrions toutefois nous consoler en nous disant que 3 nouveaux sites ont été découverts et que les nombreuses observations automnales et hivernales, notamment dans les Crêtes préardennaises, peuvent laisser présager la nidification d'autres couples dans les années à venir.

## PLAN RÉGIONAL D'ACTION (PRA) GRAND EST « VIVRE AVEC LE CASTOR »

Depuis 2018 le ReNARD s'implique dans le Plan Régional d'Action (PRA) Grand Est « Vivre avec le castor ». L'association anime et décline ce PRA pour l'ensemble de l'ancienne région Champagne-Ardenne. Plusieurs actions sont menées dans ce programme, elles se regroupent au sein de trois grandes thématiques : la connaissance, la médiation lors de situations de conflit entre castor et homme, et enfin, la communication et la sensibilisation.

L'étude de l'aire de répartition du castor a été poursuivie sur plusieurs cours d'eau des Ardennes. Les prospections ont été encadrées par un permanent de l'association, qui a pu compter sur les renforts de plusieurs bénévoles. L'implication de ces derniers représente environ 23 jours de travail. Cet effort a permis de



parcourir 130 km de cours d'eau, à la recherche d'indices de présence de castor. Ces collectes nous permettent par la suite d'alimenter une base de données et de dresser une cartographie de répartition du castor.

La médiation représente une action primordiale de ce plan, les cas de conflits sont croissants dans le département, ils sont bien évidemment liés à l'expansion de l'espèce et à la recolonisation de nouveaux réseaux hydrographiques. Le ReNARD apporte alors un appui technique aux services de l'État, collectivités, entreprises ou particuliers. Les principales problématiques concernent des barrages qui peuvent provoquer des inondations. Quelques cas impliquent des coupes d'arbres de valeur ou problématiques pour des raisons de sécurité. Le rôle du ReNARD dans ces différents cas est de trouver une conciliation viable pour le castor et les activités anthropiques.

Le travail de communication nous a permis de réceptionner et distribuer, aux différents partenaires, une mallette pédagogique spécifique au PRA.



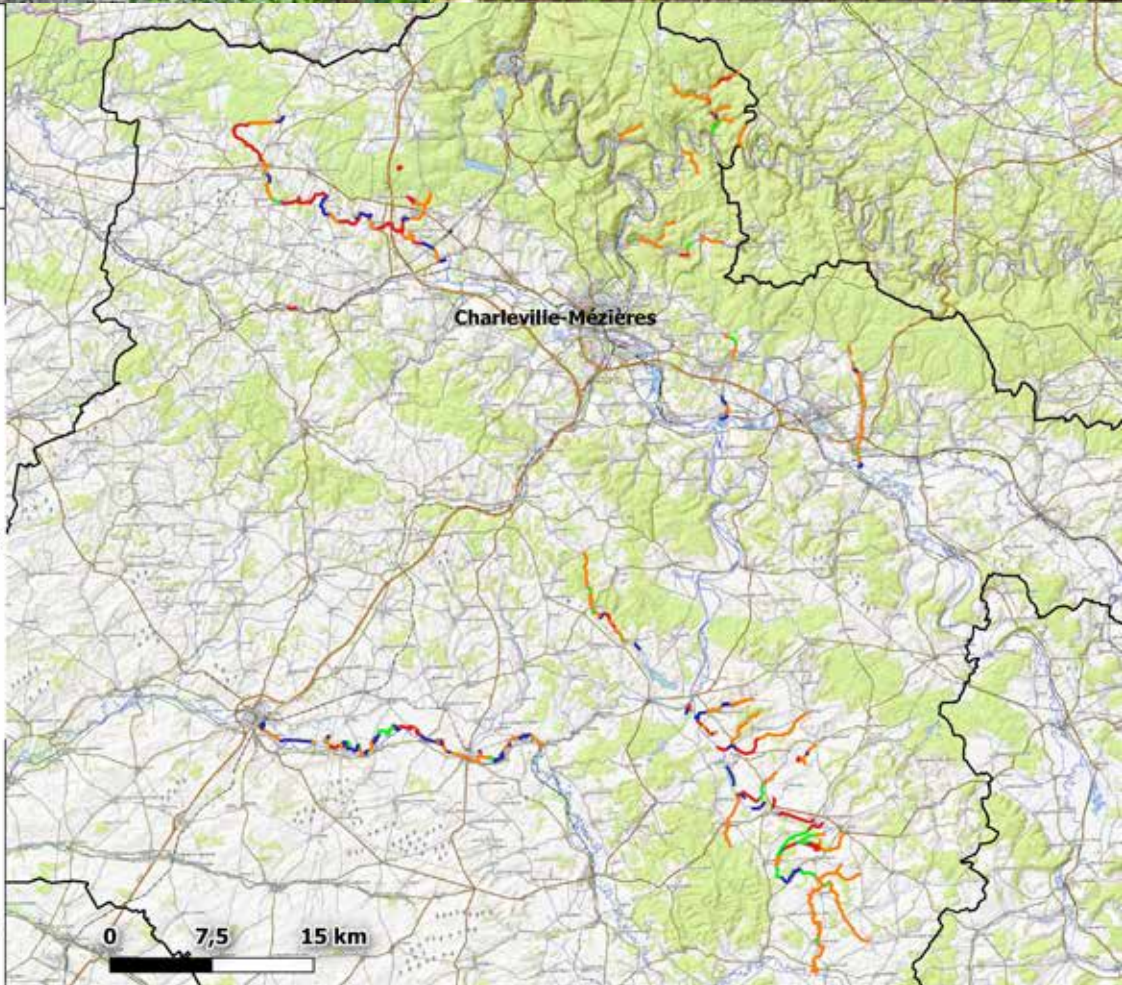


**Installation d'un siphon sur un barrage problématique à Thilay © ReNÂrd**

PRA Castor 2022  
 --  
 Bilan de présence  
 --  
 Ardennes

**Légende**

- Présence possible
  - Présence probable
  - Présence certaine
  - Absence d'indice
  - Limites départementales
- OpenTopoMap



**Chantier d'abattage hivernal sur l'Aisne : L'Aisne est l'un des cours les plus importants des Ardennes, en taille, mais aussi par la richesse des milieux qui la constituent. Son caractère très sauvage offre des zones de noues et de boisements alluviaux très propices pour une installation durable du castor. © ReNÂrd**







*Parc éolien © Jérémie Potaufoux*

# LES ÉTUDES MENÉES PAR L'ASSOCIATION

**ACTUALISATION DES INVENTAIRES ZNIEFF**

**A304 ET RN44 CHEPY**

**ÉNERGIES RENOUVELABLES**

**NATURA 2000**

**PNR DES ARDENNES : CHIROPTÈRES**

**PNR DES ARDENNES : CARTOGRAPHIE DES HABITATS DE LA VALLÉE  
DE LA SEMOY**

**OBSERVATOIRE DU GRAND EST DE LA BIODIVERSITÉ (OGEB)**

**ÉTUDE DES HAIES - DREAL GRAND EST**

**SEMAO**

**ÉTUDE D'IMPACT MANESTAMP**

**SUIVI DES MESURES COMPENSATOIRES ISDND DE SOMMAUTHE**

**SYNTHÈSES BIBLIOGRAPHIQUES**

**SUIVI ÉCOLOGIQUE DE LA CARRIÈRE MONIER (SIGNY-L'ABBAYE)**



## ACTUALISATION DES INVENTAIRES ZNIEFF

Les ZNIEFF (Zones Naturelles d'Intérêt Écologique, Faunistique et Floristique) sont des zones dont la richesse et/ou la sensibilité des espèces présentes en fait des sites au fort potentiel d'accueil pour la biodiversité, d'où leur classement. Dans le Grand Est, les inventaires de ces ZNIEFF sont assez anciens et méritaient donc d'être actualisés afin de définir si chaque site mérite toujours son statut ou si le périmètre doit en être modifié.

Dans ce cadre, le ReNARD a effectué des inventaires des oiseaux, des amphibiens et des insectes sur le périmètre de 15 ZNIEFF ardennaises, répartis entre 4 membres de l'équipe salariée.

## A304 ET RN44 CHEPY

Le ReNARD suit, et suivra, l'évolution des mesures de compensations liées à l'A304 jusqu'en 2027. Durant l'année 2022, les volets suivants ont été suivis : l'avifaune prairiale, la Pie-grièche grise, des multimesures Triton crête, la Pie-grièche écorcheur, le Damier noir et les reptiles.

Également compris dans le marché remporté par l'association, les mesures compensatoires de la RN44 « Déviation de Chepy » ont également fait l'objet des suivis suivants : l'avifaune, les amphibiens, les reptiles, ainsi que les contrôles de nichoirs à Moyen-duc, à Effraie des clochers, et à Faucon crécerelle, de gîtes à chiroptères, de ripisylve et de reprise de plantation de ligneux.

## ÉNERGIES RENOUVELABLES

Le ReNARD est régulièrement sollicité par les développeurs éoliens, avant ou après la création de parcs, pour réaliser différents suivis environnementaux. Ainsi, l'association a eu pour mission de réaliser les études d'impacts pour 2 projets éoliens, comprenant l'inventaire et la recherche de toute la faune, la flore et les habitats à enjeux des zones d'études.

Un certain nombre de suivis éoliens concernent également des parcs déjà construits. Aussi, différents types de suivis ont alors pu être demandés à l'association. Cinq parcs ont été étudiés dans le cadre de ces suivis post-implantation. Un suivi de mortalité avifaune et chiroptères a été mené sur chacun de ces parcs, couplé à un enregistrement des chiroptères en hauteur sur l'année, permettant de faire une corrélation entre les deux suivis. Trois de

ces parcs ont également fait l'objet d'un suivi spécifique comportemental des oiseaux de type « grands voiliers » vis-à-vis des éoliennes. Et enfin sur un autre parc, un suivi complémentaire de l'activité des populations de chiroptères au sol a également été mené. Ces différents suivis post-implantation sont prévus pour définir l'activité des populations à proximité et sur les parcs. Ceci permet d'affiner les mesures de bridage ou de définir des mesures complémentaires afin d'assurer un impact environnemental très faible à nul pour les parcs.

Deux parcs supplémentaires ont également été suivis par le ReNARD sur des cas bien particuliers. Le premier pour une recherche de gîtes à chiroptères anthropophiles, dans le but de réaliser une action de protection de gîtes pour des mesures de compensation. Et un second sur le contrôle de l'efficacité d'un système anticollision en faveur de l'avifaune.

## NATURA 2000

L'association assure l'animation de deux sites Natura 2000 sur le territoire ardennais : la ZPS n°208 (« Vallée de l'Aisne en aval de Château-Porcien ») pour le compte de la Communauté de communes du Pays Rethélois et la ZSC n°98 (« Site à chiroptères de la Vallée de la Bar ») pour le compte de la Communauté de communes des Crêtes Préardennaises.

Sur ces deux sites, des inventaires avifaunistiques et chiroptérologiques ont été assurés par les salariés de l'association, ainsi que des animations nature.

## PNR DES ARDENNES : CHIROPTÈRES

Prévu sur une durée de deux ans, le suivi des chiroptères sur différentes zones Natura 2000 du PNRA a une nouvelle fois fait l'objet de l'installation d'enregistreurs en continu, sur les Rîezes du Plateau de Rocroi durant l'année 2022. Un certain nombre d'îlots de sénescence sélectionnés sur le territoire du parc ont également été suivis au crépuscule à l'aide d'une caméra thermique pour tenter de détecter des gîtes arboricoles.

## PNR DES ARDENNES : CARTOGRAPHIE DES HABITATS DE LA VALLÉE DE LA SEMOY

Dans le cadre de la mise à jour du DocOb du site Natura 2000 « Forêts de la Vallée de la Semoy à Thilay et Hautes-rivières », le PNRA a missionné le ReNARD pour réaliser l'inventaire de la flore et la cartographie des habitats des 950 ha du site.

## OBSERVATOIRE DU GRAND EST DE LA BIODIVERSITÉ (OGEB)

Le ReNArD assure des inventaires naturalistes dans le cadre de l'OGEB. L'objectif de ces inventaires est de suivre des espèces bioindicatrices afin de contrôler l'état de conservation de leurs populations. En 2022, 3 taxons ont été suivis :

◇ Les orthoptères, étude coordonnée par le CPIE Sud Champagne.

◇ L'avifaune, avec le Programme STOC EPS, le Programme SHOC, un suivi des différentes espèces de pics, mais aussi la contribution des bénévoles du ReNArD au suivi régional de certaines espèces emblématiques comme le Faucon pèlerin.

◇ Les chiroptères, avec la mise en place du programme « Vigie chiro » consistant à la pose de 8 enregistreurs automatiques.

Pic mar © Laurent Rouschmeyer



## ÉTUDE DES HAIES - DREAL GRAND EST

Afin d'améliorer les connaissances sur le milieu bocager dans la région Grand Est, la DREAL a lancé en 2020 un programme d'étude de l'avifaune dans les haies. Sur des points d'écoute fixes, toutes les haies proches ont ainsi été localisées et décrites précisément (longueur, strate, essences, présence de clôtures, traces d'entretien récent, milieux proches, présence d'arbre mort...) tandis que des points d'écoute étaient effectués. Toutes les espèces d'oiseaux présentes étaient relevées et localisées avec précision dans les haies.

L'objectif : mettre en lumière une éventuelle corrélation pouvant exister entre le type de haies et les cortèges d'oiseaux que l'on peut y rencontrer. À long terme, les résultats de cette étude pourraient aboutir à l'élaboration d'un outil juridique permettant de définir les espèces ou groupes d'espèces présentes dans une haie détruite, même si aucun inventaire n'y a été effectué précédemment.

Ainsi, on peut espérer qu'à l'avenir les procédures portant sur des arrachages illégaux de haies arriveront plus souvent à terme et aboutiront donc à des sanctions, afin de stopper la destruction du réseau bocager déjà très fragilisé du Grand Est.

## SEMAO

Faisant suite au planning prévisionnel sur des suivis de mesures de compensation pluriannuelles, le ReNArD a une nouvelle fois réalisé des suivis flore, habitats et avifaune sur les 4 différents sites de compensation de SEMAO entre Charleville-Mézières et Dun-sur-Meuse. Les différents volets de suivis environnementaux seront inventoriés de manière différée sur les prochaines années.

## ÉTUDE D'IMPACT MANESTAMP

Dans un projet de réaménagement de friche industrielle, la ville de Charleville-Mézières a missionné le ReNArD pour réaliser un diagnostic environnemental sur l'ancienne usine « Manestamp ». Durant les inventaires, l'avifaune, les reptiles, les rhopalocères et les mammifères ont été suivis, ainsi que la flore et les habitats.



## SUIVI DES MESURES COMPENSATOIRES ISDND DE SOMMAUTHE

Une nouvelle fois, la société Suez a confié à l'association les suivis des mesures de compensation de l'ISDND de Sommauthe. Cette confiance sera probablement renouvelée une nouvelle fois en 2023.

## SYNTHÈSES BIBLIOGRAPHIQUES

Dans le cadre de projets de moyenne ou grande ampleur (projets éoliens, aménagements de cours d'eau, extensions d'infrastructures...), les structures chargées des études d'impact environnementales contactent ODONAT Grand-Est pour obtenir une synthèse bibliographique des enjeux naturalistes sur la zone étudiée. Le ReNARD réalise ces synthèses en étudiant les bases de données sur l'avifaune, les chiroptères, les mammifères terrestres, l'entomofaune (rhopalocères, odonates et orthoptères) et l'herpétofaune (amphibiens et reptiles), ceci afin de bien orienter les futures études environnementales, en évitant d'omettre une espèce ou un milieu présentant un enjeu pour le projet.

## SUIVI ÉCOLOGIQUE DE LA CARRIÈRE MONIER (SIGNY-L'ABBAYE)

Nous assurons depuis 6 ans le suivi écologique de la carrière d'argile de la société Monier à Signy-l'Abbaye. Il comprend l'étude de différents taxons de la faune (oiseaux, chiroptères, odonates, orthoptères), un suivi photo pour l'évolution des paysages, une analyse cartographique des habitats et des diagnostics avant travaux pour éviter des impacts sur la faune. Cette étude répétée annuellement a pour but de mesurer l'évolution des biotopes et de la faune, afin d'évaluer l'impact de la carrière sur son environnement. En 2022, l'association a également pris en charge le suivi de l'extension de la carrière. Le ReNARD avait également proposé, début 2021, un plan de gestion des milieux naturels de la carrière, afin d'encadrer la restauration des biotopes (prairies, mares et bocage). Les premières actions de ce plan ont été mises en place en 2022.

*Carrière Monier : Travaux de création d'une mare sur une zone d'extraction d'argile qui a été réaménagée en prairie © ReNARD*





*Hirondelles rustiques* © Kevin Georgin

## **AGIR AU PLUS PRÈS DES ACTEURS**

**VEILLE ET ALERTE SUR LES COMPOSANTES DE LA BIODIVERSITÉ DES  
ARDENNES**

**APPUI TECHNIQUE ET APPORT D'UNE EXPERTISE AUX ACTEURS LOCAUX**



## **VEILLE ET ALERTE SUR LES COMPOSANTES DE LA BIODIVERSITÉ DES ARDENNES**

Cet item concerne en particulier les actions et les démarches en lien avec les services de l'État, qu'il s'agisse de sollicitations directes ou au travers de réunions. Des signalements peuvent également être réalisés auprès de structures tels qu'Enedis ou Rte lorsque ces structures sont les seules à pouvoir intervenir sur leurs infrastructures. Les salariés mais aussi les bénévoles ont été régulièrement sollicités sur ces différentes missions.

### **OFB**

Le ReNARD a joué un rôle d'expert dans différentes procédures liées à des arrachages de haies (8 cas au total), et à un défrichage de grande ampleur en zone Natura 2000 et zone rouge du Plan de prévention des risques d'inondation (PPRI), apportant ses connaissances naturalistes et donnant un avis sur l'impact présumé de ces travaux. Nous nous sommes d'ailleurs constitués partie civile afin de déposer plainte pour certaines de ces atteintes à la biodiversité réalisées en toute illégalité et sans demande d'autorisation et/ou d'étude d'incidence préalable.

À propos de demande d'autorisation, le ReNARD a également apporté son expertise dans ce cadre, donnant ainsi un avis sur la pertinence d'une demande d'autorisation de construction de bâtiment, ainsi que d'une demande de tir de feu d'artifice sur un site classé en ZNIEFF.

Par ailleurs, les membres de l'association, du fait de leurs nombreuses heures passées dans la nature, ont parfois été témoins d'altération de l'environnement. En 2022, ceci concernait deux arrachages de haies, un déboisement et un drainage de zone humide. Ces travaux ont donc été signalés auprès de l'OFB afin qu'une intervention soit faite sur place pour constater et/ou stopper ces activités avec un rappel à la loi et, le cas échéant, l'ouverture d'une procédure.

Enfin, lorsqu'un site de reproduction d'une espèce sensible (Grand-duc d'Europe, Milan royal, Faucon pèlerin...) était découvert et qu'un risque de dérangement et/ou de destruction était pressenti, le ReNARD a transmis l'information directement à l'OFB afin que des contrôles soient réalisés sur place par des agents assermentés.

### **DDT**

La Direction Départementale des Territoires est sollicitée par différentes entreprises qui

souhaitent obtenir un avis de sa part sur des projets ou obtenir des autorisations de travaux. La DDT contacte alors le ReNARD en tant qu'expert naturaliste pour que l'association apporte sa connaissance du territoire et de sa biodiversité. Ceci permet d'appuyer la DDT au moment de donner une décision aux porteurs de projet.

En 2022, ce fût notamment le cas pour une demande de retournement de prairie au sein d'un site classé en ZNIEFF, ainsi que sur différents projets pouvant générer un impact, comme la construction d'un parc photovoltaïque par exemple. L'association a également transmis une analyse concernant une prairie située en site Natura 2000.

Enfin le ReNARD peut réaliser des expertises naturalistes concernant des travaux illégaux portant atteinte à la biodiversité (arrachage de haie, retournement de prairies, pollution...), la DDT pouvant ensuite s'appuyer sur cette expertise pour instaurer des sanctions (par exemple la perte ou la réduction de primes de la Politique Agricole Commune, mieux connue sous l'acronyme PAC) ou des rappels à la loi. En 2022, le ReNARD a réalisé une expertise de ce type sur le lieu d'un important défrichage situé en zone Natura 2000 et classé en zone rouge du Plan de prévention des risques naturels d'inondation (PPRI).

### **ENEDIS**

Le ReNARD et la LPO Champagne-Ardenne sont régulièrement en contact avec ENEDIS concernant les problèmes de cohabitation avec la Faune, et notamment la Cigogne blanche. Ce grand échassier qui, on le rappelle, est une espèce protégée, apprécie les infrastructures électriques (poteaux, pylônes) pour installer son nid. Or, ceci induit un important risque d'électrocution des oiseaux, mais aussi d'incendie, notamment à cause de tout le bois ayant servi à la construction du nid. Le ReNARD, en tant que structure locale, contacte donc Enedis et la LPO lorsqu'un nouveau nid est découvert et qu'un danger est pressenti pour les oiseaux et/ou pour les infrastructures. Ceci permet souvent la pose rapide d'une plateforme à proximité, afin que les oiseaux s'y installent en sécurité, s'éloignant ainsi des lignes électriques. En 2022, une construction « dangereuse » de nid de Cigogne blanche a été signalée rapidement à Enedis pour que les bonnes dispositions puissent être prises rapidement.

Enedis a également contacté l'association afin d'avoir son avis sur la nécessité de sécuriser

une ligne électrique, suite à un incident ayant impliqué la mort d'un cigogneau sur une ligne.

### **PARTICIPATION AUX INSTANCES LOCALES DE CONCERTATION**

En 2022, le ReNArd, fort de sa connaissance de la biodiversité ardennaise et de sa présence dans le département depuis plus de 25 ans, a participé à 3 Commissions Départementales de la Nature, des Paysages et des Sites (CDNPS) et à 2 Comités de pilotage Natura 2000.

### **APPUI TECHNIQUE ET APPORT D'UNE EXPERTISE AUX ACTEURS LOCAUX**

Plusieurs sollicitations ont été reçues par l'association de la part de la Communauté de communes de l'Argonne Ardennaise (2C2A) pour apporter des informations naturalistes dans le cadre d'études d'incidence et de différents projets : un projet de méthaniseur, deux demandes de retournement de prairies, un projet de restauration de frayères à Brochet en site Natura 2000 et enfin un projet de ferme aquacole.

Le ReNArd, en lien avec la LPO Champagne-Ardenne, a également été sollicité par la société Habitat08 pour l'installation de nichoirs à hirondelles sur la façade d'un immeuble. L'association a aussi assuré un rôle de conseiller pour des problèmes de cohabitation avec la faune sauvage, notamment pour une colonie de chauves-souris dans une école. Des données ont par ailleurs été fournies au Parc Naturel Régional des Ardennes pour une étude relative à la Chouette de Tengmalm menée par le parc. Le PNR a d'ailleurs sollicité le ReNArd pour son appui et ses connaissances sur un autre thème : un projet d'Arrêté Préfectoral de Protection de Biotope (APPB) sur le Massif ardennais, visant notamment les espèces d'oiseaux rupestres.

Les conseils du ReNArd sont également demandés pour la prise en compte de la biodiversité dans différents cadres et programmes comme la Trame Verte et Bleue (Communauté d'agglomération Ardenne Métropole), le PLU et le SCOT (DDT), la méthanisation (sous-préfecture de Vouziers) et le programme LEADER (Communauté de Communes des Crêtes Préardennaises en 2022).





*Destruction de haies © Jérémie Potaufoux*



*Nid de Cigogne blanche sur une cheminée © Pascal Chagot*





# AGISSEZ POUR LA NATURE, REJOIGNEZ LE

## VOUS SOUHAITEZ INTÉGRER L'AS

## VOUS SOUHAITEZ DEVE

**Comme toute association loi 1901, le ReNArD développe ses activités grâce à la mobilisation de ses bénévoles. Quelles que soient vos compétences et/ou connaissances vous pouvez rejoindre l'association afin d'agir pour la nature.**

**Que vous soyez dessinateur, photographe, écrivain, naturaliste, animateur, bricoleur... vous trouverez sans aucun doute une action pour vous investir dans l'association.**

**Une liste de discussion existe également afin de vous permettre d'être informé des actions ouvertes au bénévolat. Vous pouvez choisir de vous y inscrire. Chacun est alors libre de s'exprimer afin de dynamiser la vie associative. N'hésitez pas, adhérez au ReNArD.**

**Les compétences et connaissances que vous apporterez seront de véritables atouts pour l'association.**

*Sortie nature ©ReNArD*





## ASSOCIATION ?

## DEVENIR BÉNÉVOLE ACTIF DE L'ASSOCIATION ?

Adhésion / renouvellement d'adhésion - Année : ....

Vous pouvez également  
adhérer en ligne via  
Helloasso :



NOM(S) :

PRÉNOM(S) :

ADRESSE :

CODE POSTAL :

VILLE :

TÉLÉPHONE :

COURRIEL :

- Cotisation simple : 17 €**
- Cotisation familiale : 25 €** (Merci de préciser les noms et prénoms des personnes composant le groupe familial)
- Cotisation réduite : 10 €** (étudiants, chômeurs, RSA)
- Je souhaite ajouter un don :** €

Je souhaite recevoir gratuitement l'**Info'vette**, bulletin de liaison trimestriel du ReNard, en version :  papier, par voie postale  PDF, par courriel

Je souhaite être inscrit sur la liste de discussion Obs\_ReNard (réservée aux adhérents)

Je souhaite obtenir un **reçu fiscal** de mes dons.

**Bulletin à adresser avec votre paiement (chèque à l'ordre du ReNard)  
au bureau de l'association :**  
**Association ReNard. 3 Grande Rue. 08430 POIX-TERRON**



*Chevreuil © Pascal Chagot*

# Nous tenions à remercier :

## Nos soutiens financiers publics



Direction régionale de l'environnement, de l'aménagement et du logement



ÉTABLISSEMENT PUBLIC DU MINISTÈRE DE L'ÉCOLOGIE, DU DÉVELOPPEMENT ET DE L'AMÉNAGEMENT DURABLES



## Nos soutiens financiers privés



## Nos partenaires techniques

